NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/983
16 septembre 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 10 SEPTEMBRE 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de vous informer que Chinmaya R. Gharekhan cessera le 30 septembre 1999 d'exercer les fonctions de Représentant spécial du Secrétaire général aux pourparlers multilatéraux sur la paix au Moyen-Orient et de Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires occupés.

Je tiens à faire savoir au Conseil de sécurité que j'ai l'intention de nommer, à compter du 1er octobre 1999, M. Terje Rød-Larsen (Norvège) Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et mon Représentant personnel auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne. M. Rød-Larsen a été le premier à exercer les fonctions de Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires occupés, de juin 1994 à octobre 1996.

Les fonctions attribuées au nouveau Coordonnateur spécial des Nations Unies tiennent compte de l'évolution encourageante qui s'est produite récemment dans le processus de paix au Moyen-Orient, en particulier la reprise des négociations israélo-palestiniennes et la perspective de la reprise d'autres pourparlers bilatéraux. Au Moyen-Orient, comme ailleurs, le développement économique et social est un fondement essentiel de la paix. Le nouveau Coordonnateur spécial sera chargé de prendre les dispositions voulues pour renforcer l'aide au développement que les organismes des Nations Unies offrent à l'appui du processus de paix.

Le nouveau Coordonnateur spécial me représentera dans les entretiens avec les parties et avec la communauté internationale pour toutes les questions liées à l'appui des Nations Unies au processus de paix. Il me semble en effet qu'un tel "point de contact" sur place permettra de mieux donner suite aux demandes d'assistance, en tirant parti des compétences et des conseils de tous les organismes des Nations Unies. De la sorte, il sera possible d'intégrer et de coordonner pleinement l'appui des Nations Unies au processus de paix. Le nouveau poste englobera les fonctions et responsabilités actuelles du Coordonnateur spécial des Nations Unies, qui demeureront inchangées. La base d'opération restera à Gaza.

99-26667 (F) 160999 160999

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette question à l’attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN
